

Handicap psychique

Le handicap psychique peut être entendu en tant que conséquence durable d'une maladie mentale, avec un retentissement personnel et social.

Les personnes handicapées psychiques sont donc à la fois malades et en situation de handicap, en raison des conséquences de la maladie.

Le handicap psychique résulte de maladies psychiques ou troubles mentaux chroniques qui surviennent le plus souvent à l'adolescence ou au début de l'âge adulte.

Le handicap psychique nécessite des efforts permanents pour s'adapter, pour entrer en relation avec les autres et compenser une diminution des habiletés sociales. Il peut en résulter souvent des situations d'isolement et des risques de rupture du lien social.

La personne handicapée psychique conserve ses capacités physiques et ses facultés intellectuelles lui permettant de penser les actions sans pouvoir toujours les mettre en œuvre.

L'environnement de travail influence l'expression des capacités et des compétences de la personne et mérite de ce fait que l'on y porte une attention particulière.

Dans le cadre de l'accompagnement d'une personne handicapée psychique, l'intervenant doit prendre en compte :

La « dimension médicale » car le handicap psychique est la conséquence de maladies psychiques évolutives, comme les psychoses ou les troubles de comportement, où demain la personne peut aller mieux ou plus mal qu'aujourd'hui. Des états psychiques calmes ou tendus alternent d'un jour à l'autre, quelquefois dans la même journée, conduisant à des capacités variables dans le temps, souvent avec une grande fragilité et une angoisse prête à monter à la moindre complication.

Le « potentiel intellectuel » qui en fait des personnes « comme nous », avec les mêmes désirs, les mêmes exigences, les mêmes ambitions, mais hélas, pas les mêmes moyens. Relativement « caché » au premier regard, c'est le handicap de tous les malentendus.

Ainsi, le bénéficiaire peut éventuellement éprouver certaines difficultés à :

- Se concentrer, maintenir la vigilance
- Mémoriser et garder à l'esprit des informations (conserver une consigner dans le cadre de la vie professionnelle)
- Planifier, élaborer, entreprendre et poursuivre un projet, un plan d'action
- Passer d'une activité à l'autre, terminer une action
- Prendre du temps pour répondre à une question, formuler une réponse, enchaîner des idées
- Faire des erreurs d'analyse de contexte et de fausses attributions d'intention

La limitation d'activité et la restriction de participation à la vie en société se révèle dans la vie quotidienne au travers d'un certain nombre d'incapacités comme par exemple, faire des achats, préparer un repas équilibré, gérer ses dépenses courantes, faire le ménage chez-soi, remplir un dossier administratif, organiser une sortie, participer à un événement familial.